

# ZAC centre-bourg de Saint Jean d'Ilac

LA CARTE DU PROJET



## Quelques mots sur le projet :

À mi-chemin entre la Métropole Bordelaise et le Bassin d'Arcachon, Saint Jean d'Ilac bénéficie d'une attractivité grandissante.

Afin de se développer de manière cohérente tout en préservant son identité et la qualité de son cadre de vie, la Ville a lancé une étude pour la réalisation d'un projet de requalification du centre-bourg.

En voici les principales conclusions !



### La promenade de la Jalle

1



Le paysage est au cœur du projet de centre-bourg et révélera son identité forestière. Parallèlement aux avenues du Las et du Duc de Lorge, une promenade sera aménagée dans un espace de nature afin de redonner de la place aux modes doux. Le long du chemin, le doublement de la Jalle permettra de relier le projet au grand paysage : de la gravière à la forêt. Des arbres remarquables y seront plantés.

### La requalification des voies

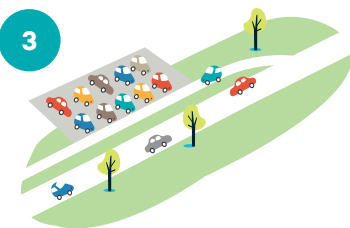
2



Sur l'avenue du Las, l'aménagement d'un nouvel espace public arboré et ponctué de traversées piétonnes est proposé. Ce vaste mail permettra de retrouver de la nature en ville, d'apaiser la circulation et de favoriser les rencontres entre passants. L'avenue du Duc de Lorge sera également requalifiée par un aménagement paysager parallèle au cheminement de la Jalle. Un parcours piéton et une piste cyclable à double-sens y seront créés. À cela s'ajoute la réalisation de 6 venelles paysagères assurant les liens entre les équipements, les commerces et la promenade de la Jalle.

### La contre-allée

3



L'un des objectifs majeurs du projet est de repenser le stationnement en cœur de bourg tout en enrichissant le nombre actuel de places sur l'espace public. Cela encouragera les déplacements à pied et à vélo sur des espaces publics de qualité. Le long de l'avenue du Las, l'accès aux commerces et aux parkings sera assuré par une contre-allée permettant d'éviter tout conflit d'usage (comme par exemple les bouchons de circulation au niveau des ronds-points). Des parkings seront situés de part et d'autre de cette voie apaisée et complétés par des parkings paysagers linéaires entre les bâtiments, au sud. Pour les nouvelles constructions, le stationnement sera directement intégré dans les nouveaux bâtiments.

### Les logements et commerces

4



Le centre-bourg proposera une grande mixité de fonctions : logements, commerces de proximité, équipements, espaces de travail, etc. Pour anticiper l'augmentation de la population, 50 à 60 logements en moyenne seront construits chaque année pendant 10 ans. Ces logements seront de qualité et diversifiés pour répondre aux différents besoins des ménages habitant déjà la commune et des nouveaux arrivants.

### La place de la Mairie

5



Une véritable place de centre-bourg sera aménagée face à la Mairie. D'une superficie de plus de 1400 m<sup>2</sup>, elle permettra d'accueillir des événements tel que le marché communal. À la fois urbaine et paysagère, la place sera adossée au parc de la Mairie, et protégée de l'avenue par des plantations nouvelles. Le bosquet de pins remarquables déjà présent aujourd'hui y sera conservé et valorisé.

### Le café du bourg

6



À l'entrée du centre-bourg, face à l'église, un café pourrait accueillir les usagers de passage, les étudiants, les habitants revenant du marché ou encore les personnes se rendant à un événement dans la nouvelle salle de spectacle.

### Le Bigou

7



Au niveau du Bigou, un espace généreux sera préservé et les qualités paysagères du parc seront révélées. À travers le Bigou, un chemin serpentera pour relier le centre actif à la promenade de la Jalle. Pour maintenir l'aspect naturel et convivial des lieux, les arbres remarquables seront conservés et les usages seront facilités par des aménagements légers.

## Une démarche participative :

Tout au long de l'étude urbaine, de nombreux habitants et usagers ont participé à une démarche de concertation ayant permis de nourrir le projet :

**25**  
entretiens avec  
des acteurs  
locaux

**2**  
réunions  
publiques

**3**  
ateliers  
thématiques  
(sur le paysage,  
les formes  
urbaines et  
les usages)

**1**  
registre de  
participation  
disponible  
en Mairie

## Et la suite ?

L'étude urbaine est terminée mais le projet n'en est qu'à ses débuts !

La concertation va donc se poursuivre, notamment à travers l'ouverture de la maison du projet.

Installée dans la salle Villenave, elle sera le lieu privilégié de la communication de la ZAC centre-bourg et pourra également accueillir des temps forts d'animation.

# ZAC centre-bourg de Saint Jean d'Ilac

